

A remplir et à renvoyer avec le règlement à : **Rotary Club de Méru-Chambly  
M. Philippe LEOURIER  
62 rue de Senlis, 60230 CHAMBLY**

Pour tout renseignement complémentaire **brocante@rotarymeruchambly.org  
06 65 35 76 32**

*Merci d'écrire lisiblement en lettres majuscules.*

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Né (e) le \_\_\_\_\_, à : \_\_\_\_\_

Tel (*portable de préférence*) : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_ (important)

● **Objets présentés :**

- Bibelots       Meubles       Autres à préciser : \_\_\_\_\_

**A noter : Pour la vente d'alimentation ou boissons, consulter les organisateurs.**

● **Métrage souhaité :**

Merci de joindre le règlement à la réservation. Les réservations ne sont effectives qu'après règlement.

2 m	4m	6m	8m	10m	12m	14m	16m	18m	Autre : par multiple de 2m
14€	28€	40€	54€	68€	80€	94€	108€	122€	Ajoutez 14€ ou nous contacter

Véhicule : → oui    → non (éventuellement possible à partir de 6m) longueur du véhicule (pas plus que le métrage demandé). Vous recevrez votre emplacement par mail le vendredi précédant la brocante.

Date : \_\_\_\_\_ Signature :

● **DOCUMENTS A FOURNIR**

- Le règlement du métrage souhaité en espèces ou par chèque à l'ordre du Rotary-Club Méru Chambly
- Pour tous les exposants: N° d'immatriculation de véhicule .....
- Photocopie recto verso de la carte d'identité.
- Enveloppe timbrée à votre adresse si vous désirez recevoir le formulaire d'inscription 2020.
- Pour les professionnels n° de récépissé :*
- N° de carte professionnelle : \_\_\_\_\_ délivrée le:  
Préfecture de : \_\_\_\_\_

**Attention : Veuillez prévoir de quoi remporter vos déchets ; dorénavant aucun service de ramassage des déchets et encombrants n'est prévu, nous vous remercions de ne rien laisser à votre emplacement à l'issue de la brocante.**

● **ATTESTATION SUR L'HONNEUR: (A remplir uniquement pour les particuliers)**

Je soussigné \_\_\_\_\_, demeurant à \_\_\_\_\_

désire participer à la brocante qui aura lieu le **Dimanche 29 septembre 2019** à Chambly.

N'étant pas assujetti à la taxe professionnelle, j'atteste sur l'honneur être un revendeur occasionnel d'objets personnels et ne pas procéder à des opérations d'achat et de revente considérées comme commerciales, en applications des articles 1er et 632 du Code du commerce.

**Je déclare avoir lu et accepté les informations importantes du règlement.**

Date : \_\_\_\_\_ Signature :

Vous avez une préférence d'emplacement, nous tentons de vous l'attribuer, attention, les demandes sont traitées par date d'inscription. Endroit ou numéro d'emplacement si vous le connaissez :

Notes :



**EXEMPLAIRE A CONSERVER, ne pas nous le renvoyer.**

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

Pour tout renseignement complémentaire [brocante@rotarymeruchambly.org](mailto:brocante@rotarymeruchambly.org)  
06 65 35 76 32

### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

- La présente réservation ne peut être prise en considération que si les renseignements demandés ci-dessus sont fournis.
- Elle implique le respect des règlements de cette manifestation et des limites du terrain, tant sur la brocante que par rapport aux riverains.
- Les organisateurs ne sont pas responsables de la météo. Toute réservation est définitive.
- Les premiers inscrits auront la possibilité de choisir leur emplacement dans la mesure du possible.
- Avec un forfait de 6 mètres il vous sera éventuellement possible de garer votre voiture derrière votre emplacement
- Vous devez laisser minimum 4 mètres d'espace sur la route pour que les véhicules de secours puissent passer en cas d'urgence.
- Les organisateurs sont des bénévoles et le bénéfice est totalement reversé à des œuvres caritatives.
- La loi 310, alinéa 2 du code du commerce, autorise 2 vide-greniers par an pour les particuliers.
- Votre emplacement vous sera communiqué par mail le vendredi 27 septembre.

*Attention : Veuillez prévoir de quoi remporter vos déchets ; dorénavant aucun service de ramassage des déchets et encombrant n'est prévu, nous vous remercions de ne rien laisser à votre emplacement à l'issue de la brocante.*

- Pour des raisons de sécurité évidentes, aucun véhicule ne pourra partir avant 18h00. Tous les véhicules doivent être rangés pour 8h30 (obligation préfectorale).
- Pour les exposants qui se regroupent, nom et copie de la carte d'identité de chaque participant ;
- Numéro d'exposant et carte d'identité demandés à l'entrée.

### **RECAPITULATIF :**

Métrage demandé :  
Prix payé, par chèque ou espèces  
Carte d'identité fournie  
Mail indiqué,  
Numéro téléphone portable indiqué

Demande faite le :

**CONSERVEZ CETTE FEUILLE, LES INFORMATIONS CI-DESSUS VOUS SERONT UTILES.**